

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 OCTOBRE 2025

OBJET : Délibération relative à la validation d'un prestataire pour le renouvellement de 2 nouveaux photocopieurs (mairie et école)

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : HELSEN Véronique, MAGNAN Richard (pouvoir à ACHIN Richard)

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Dans le cadre du renouvellement du contrat de location (de 2020) des deux photocopieurs de la commune (mairie et école), nous avons consulté quatre entreprises pour obtenir des propositions de prix :

- B. Contact (prestataire actuel)
- JPS Distribution
- Canon
- Rex Rotary

Trois d'entre elles nous ont transmis une proposition commerciale.
JPS Distribution et B. Contact se sont déplacés pour argumenter leur offre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** de poursuivre avec le prestataire actuel et choisit B. Contact pour un contrat de 21 trimestres à 190€/trimestre de location pour les deux photocopieurs (coût des copies en supplément).
 - 1 Konica Minolta C251i neuf pour la mairie
 - 1 Konica Minolta C250i (matériel actuel)
 - Frais d'installation inclus
 - Maintenance inclus
 - 0,04 € la copie couleur
 - 0,004 € la copie N/B
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

